

AFFAIRE N° 2. - Appel d'offres pour la fourniture d'hydrocarbures à la Commune de Saint-Denis.

Le Maire donne lecture du rapport.

MESDAMES, MESSIEURS ET CHERS COLÈGUES,

A la suite de la décision prise par la Maison Jules CAILLE et Cie d'augmenter les prix des hydrocarbures qu'elle livrait à la Commune, conformément à une convention qu'elle avait passée avec la Municipalité depuis plusieurs années, j'ai décidé d'adresser une demande de prix à tous les importateurs d'hydrocarbures de la place. C'est ainsi que la direction de la SHELL m'a fait savoir qu'elle acceptait de fournir à la Commune de l'essence et du gas oil au meilleur prix offert par la concurrence (32 F.70 pour l'essence et 18 F.80 pour le gas oil).

Comme il a fallu régulariser les fournitures d'essence et de gas oil effectuées par la Société Jules CAILLE et Cie en Mars et Avril 1966, j'ai dû passer un marché de gré à gré avec cette Société, que j'ai adressé à M. le Préfet aux fins d'approbation éventuelle.

Par sa transmission n° 3540 SG/DAF/3 en date du 9 Juillet dernier, M. le Préfet m'a retourné ce marché en faisant observer que la Commune serait susceptible de bénéficier de prix plus avantageux en utilisant la procédure de l'appel d'offres pour une commande portant sur les besoins de l'année entière.

Je me propose de retourner à M. le Préfet le marché en cause en expliquant qu'il s'agit d'essence livrée en fin de contrat et que par ailleurs la Commune a déjà consulté tous les importateurs d'hydrocarbures pour les fournitures de 1966.

En tout état de cause, la procédure de l'appel d'offres ne changerait rien aux résultats déjà obtenus par la Commune.

Le Maire signale que, depuis, il a eu l'occasion de fournir verbalement des explications à ce sujet et que les services financiers de la Préfecture les ont parfaitement comprises et admises.

Le Maire signale aussi que sa décision en ce qui concerne la fourniture de l'essence s'est révélée très favorable au budget municipal.

Le MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je vous prie de me faire connaître votre avis à ce sujet./.

Adopté à l'unanimité.